

3.3.4. - An ini goz eo ma douç

Transcription : volume 2, page 330.

L'étude de ce chant a été faite lors de l'analyse de la contribution de Lédan, dans la deuxième partie du volume 1, pp. 210-222. La version de Lédan est donnée au volume 2, p. 278.

3.3.5. - Sonen ar c'hemener

Transcription : volume 2, page 332.

Ce chant, mentionné dans «Roll ar Gwerziou ha Soniou brezonek embannet e ti A. Lédan»⁶², a été publié sur feuille volante par Lédan var ton «Calz a Amzer a m'eus kollet»⁶³. Le même texte, sur le même timbre a été réimprimé par son successeur Lanoé. Deux copies manuscrites sont conservées à la bibliothèque de Morlaix dans les «Guerziou Chansonioù ha Rimou Brezoneg» de Lédan au volume 1, pp. 435-437 et au volume 8, pp. 117-118.

La version que communique Bléas est assez proche de la feuille volante et reprend les mêmes onomatopées en ritournelle, far dibi dao ao ao ao (Elles ne manquent jamais leur effet, nous dit Quellien, qui croit y entendre les aboiements des chiens qui poursuivent le tailleur⁶⁴). Cependant, l'ordre des couplets n'est pas conservé, Lédan donnant les couplets traitant de l'enterrement du tailleur avant ceux concernant la danse. La version de Bléas ne comporte pas les deux derniers couplets de celle de Lédan :

Pa ha ar c'hemener da c'hriat
Fardi bidao, ao, ao, ao, ao
Pa ha ar c'hemener da c'hriat
Ne ra nemet cana ha c'houitellat

Quand le tailleur va coudre

Quand le tailleur va coudre
Il ne fait que chanter et siffler

Nemet cana, cravat e ben,
Fardi bidao, ao, ao, ao, ao
Nemet cana, cravat e ben,
Ha muntra al laou hag ar c'hoen

Que chanter et se gratter la tête

Que chanter et se gratter la tête
Et tuer les poux et les puces⁶⁵

Et au contraire, le dernier couplet de Bléas ne figure pas sur la feuille volante de Lédan. Nous pouvons remarquer également quelques différences lexicales :

[1] - Bléas

vers 4 Nemet eur bastel n'en de quen
vers 8 Leis e chodel a vesqennou
vers 15 Ar c'hemener ne dlefe quet
vers 16 Bea enterret en douar biniguet
vers 19 Mas bea enterret en douar kerc'h
vers 27 Peb a fleüt en ho guinaou
vers 28 D'a son glasou d'ar veuntreuer laou⁶⁶

[15] - Lédan

Nemet eur c'hemener epqen
E carg e zac'h a vesqennou,
Ne dle qet beza enteret
Nag en iliz nag er vèret
Og'en e corn eur soulet qerc'h
Ha peb a fleur en o g'inaou,
Da gana Requiem da vuntrier al laou

Luzel a eu connaissance de la feuille volante : faisant le bilan de la poignée d'imprimés acquise auprès d'un vieil aveugle chanteur ambulant au pardon de Notre Dame de la Clarté près de Perros-Guirec, il remarque entre

⁶² Catalogue établi par Allier et publié dans Ar Vro, supplément au journal Ar Bobl, Bloavez 10, rummen 5, Gouere 1913, p. 145.

⁶³ Références 53 et 564 du catalogue Ollivier.

⁶⁴ Quellien, *Chansons et danses des Bretons*, p. 17.

⁶⁵ Traduction Laurence Berthou-Bécam.

⁶⁶ Dans quelques versions on trouve aussi «brochour leu», «pourfendeur de poux».

le dialogue entre un Cornouaillais et un Léonard et la tragique histoire de Saint Mélar *une chanson satirique contre les tailleurs, très méchante, commençant ainsi* : - *Un tailleur n'est pas un homme ; non, un tailleur n'est qu'un tailleur etc.* ⁶⁷

De nombreux chants ont été composés pour se moquer des tailleurs, et plusieurs d'entre eux présentent des similitudes avec le chant que communique Bléas. Si ce dernier n'a que les deux premiers vers en commun avec la version publiée par Bourgault-Ducoudray [3] ⁶⁸, nous en retrouvons des passages plus importants à la fin de celle que de Luzel a recueillie auprès de Marie Yanno à Kercabin en Plouec en septembre 1888 ⁶⁹ :

[2] - Luzel

Ar c'hemener, en eun ti mad,
N' ra met cana ha c'huistellad,
...

Pa ia 'r c'hemener d'ann danso,
Carg he c'hodel a veskenno :

Neuz laro ar merc'hed coant :
Setu arri pôtr ann arc'hant !

Ar c'hemener n'eo ket eun den :
Met eur c'hemener na n'eo ken :

Ha na gle beza interret
Na 'bars ar parc, nac er verred,

Met 'bars eun tammic douar kerc'h,
Ha chass ar barrous war he lerc'h ;

Ann diveradur deuz ar gwe
Vo 'n dour binniget war he ve.

Le tailleur dans une bonne maison
Ne fait que chanter et siffler,
...

Quand le tailleur va aux danses
Il charge sa poche de dés à coudre :

Alors diront les filles jolies :
Voici venir l'homme à l'argent !

Le Tailleur n'est pas un homme
C'est un tailleur, et voilà tout ;

Et il ne mérite pas d'être enterré
ni dans le champ, ni dans le cimetière,

Tout au plus dans un coin de terre d'avoine,
Et les chiens de la paroisse à ses trousses ;

L'eau qui s'égoutte des arbres
servira d'eau bénite sur sa tombe !

La raillerie du tailleur allant à la danse les poches chargées de dés (deuxième et troisième couplets de la version de Bléas) se retrouve dans les deux derniers couplets d'une version collectée par Anatole Le Braz auprès de Marie Simon ⁷⁰ :

[19] - Le Braz

Pa 'c'ha 'r c'hemener d'an danso
A garg he c'hod a veskenno,
Mari 'vôn, etc.

Wit ma laro ar' merc'hed koant :
Ar c'hemener hen eus arc'hant
Mari 'vôn, etc.

Quand le tailleur s'en va aux danses
Il remplit sa poche de dés,

Pour que les jolies filles disent :
Le tailleur a de l'argent

et également dans les deux couplets d'un chant collecté par Guillerm et Herrieu auprès de Vincent Bourhis à Trégunc en juin 1904 ⁷¹.

⁶⁷ Luzel, *En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage*, Revue de Bretagne et de Vendée, premier semestre 1866, p. 314 et réédition Hor Yezh, p. 80.

⁶⁸ Bourgault-Ducoudray, *Trente mélodies de Basse-Bretagne*, p. 43.

⁶⁹ Luzel, *Soniou Breiz-Izel*, tome II, p. 236.

⁷⁰ Tanguy, *Anatole Le Braz et la tradition populaire en Bretagne*, transcription du carnet I, volume II, p. 63.

⁷¹ Guillerm et Herrieu, *Recueil de mélodies bretonnes recueillies dans la campagne*, p. 9.

[20] - Guillerm - Herrieu

Pe ia 'r c'hemener d'an dansaou
 He chacot leun a veskinaou,
 Mari 'vôn, etc.

Quand le tailleur s'en va aux danses
 Les poches pleines de dés,

Neuze a lavar 'r merc'hied koant :
 Gant 'r c'hemener ma an argant
 Mari 'vôn, etc.

Alors les jolies filles disent :
 C'est le tailleur qui a de l'argent

La même idée apparaît sous une expression un peu différente dans une version du Vannetais transcrite et traduite par l'abbé Luco de Vannes en 1888 ⁷² :

[14] - Luco

Guet er merhet u pe grollant,
 E vai guet hai, é leh argant,
 Bechenneu a tacheu gouhah
 Dober carillon en hou sah.

Avec les filles quand ils dansent,
 Il est avec eux, en guise d'argent,
 Des dés et des clous de couvreur
 Pour faire carillon dans leur sac. ⁷³

De nombreux passages de ce chant se retrouvent dans la version publiée par Buléon ⁷⁴, dont celui-ci :

[5] - Buléon

Get er merhied pe gorollant
 E vé geté, é leh argant,
 Béchenneu ha tacheu goullah (?) [*sic*]
 D'hober carillon én ou sah

Quand ils dansent avec les filles
 Ils ont sur eux au lieu d'argent
 Des dés et des clous
 Pour sonner dans leur sac

Mais c'est l'impossibilité d'enterrer un tailleur en terre chrétienne qui revient le plus souvent. C'est même un des proverbes que l'on peut lire à la fin du dictionnaire de Troude ⁷⁵ :

Eur c'hemener ne d-aio ket
 Nep tro enn douar benniget.
 Lak' anezhan enn douar kerc'h
 Ha chas ar barrez war he lerc'h.

Un tailleur n'ira pas
 En aucune façon en terre bénite
 On le mettra dans une terre d'avoine
 Et les chiens de la paroisse à sa suite.

...
 Eur c'hemener ne ket eunn den
 Kemener eo ha netra ken.

Un tailleur n'est pas un homme
 C'est un tailleur et rien d'autre.

De nombreux chants sur les tailleurs, par ailleurs différents de la version de Bléas, contiennent ce passage comme le prouvent les exemples ci-dessous issus des collections de Penguern, Luzel, Quellien et de plusieurs abbés du Vannetais tels Lavenot, Riou et Cadic :

Dans un chant que Penguern a recueilli auprès de Moris Follezour en 1851 ⁷⁶ :

[17] - Penguern

Eur c'hemener ne kleffe ket
 Bea enterret en douar biniget.
 E kreiz eur soulad kerc'h
 A chas ar barrez var e le(r)c'h.

Un tailleur ne devrait pas
 Etre enterré en terre bénite
 Au milieu d'une étendue d'avoine
 Et les chiens de la paroisse derrière lui.

⁷² Guieysse, Guér gannen er gaminerion, Revue des Traditions Populaires, 1896, n° 8-9, pp. 410-412.

⁷³ Traduction de l'abbé Luco.

⁷⁴ Buléon, Guerzen er Gaminérion, Revue Morbihannaise, 1909, tome 12, pp. 375-377.

⁷⁵ Troude, Nouveau dictionnaire Breton-Français, p. 806. Traduction Laurence Berthou-Bécam.

⁷⁶ Bibliothèque nationale, manuscrit 90, f° 143, et *Dastumad Penwern*, p. 65. Traduction Laurence Berthou-Bécam.

Luzel a recueilli auprès de Marie-Anne Bourhis ⁷⁷ une version, différente de celle publiée dans les «Soniou Breiz-Izel». Elle commence par six vers qui semblent provenir du chant publié par Guillaume Lejean dans «L'Echo de Morlaix», mais après dix vers dont huit se retrouvent dans la version que Cadic publie dans «Mélusine» ⁷⁸, elle se termine par ces vers :

[16] - Luzel

Eur c'hemener na dlefe ket
Bout en mesk ann dud intered,
Bout en mesk ann dud intered
Nag en iliz, nag er vered

Nemet ebars eur zoulek kerc'h,
Oll chass ar barous war he lerc'h ;

Ann diveradur deuz ar gwez
Da dour binniget war he vez.

Un tailleur ne devrait pas
Etre enterré parmi les gens
Etre enterré parmi les gens
Ni dans l'église, ni dans le cimetière

Seulement dans une étendue d'avoine,
Tous les chiens de la paroisse derrière lui.

L'eau qui goutte des arbres
Comme eau bénite sur sa tombe

Dans une version que Quellien doit à l'obligeance de Louis Hémon ⁷⁹ :

[18] - Quellien

Ar c'hemener pa vo interet,
N'vo ket laket 'n doar binniget
Mes vo laket d'ar penn ann ti
D'ar chas mond da stota war-n'hi

Le tailleur, quand il sera enterré
Ne sera pas mis en terre bénite
Mais il sera mis au bout de la maison
Pour que les chiens aillent pisser sur lui.

et dans ce fragment de deux vers dont s'est souvenu un sacristain des environs de Coat-ann-noz ⁸⁰ :

Ann diveradur deuz ar gwe
Rei dour binniget war he be

Les gouttes de pluie tombant des arbres
Serviront d'eau bénite sur sa tombe

Dans une version en vingt couplets collectée par l'abbé Lavenot à Camors ⁸¹ :

[8] - Buléon

Ur hémenér dé ket un dein
Ur hémenér, ha nitra kin
...
Er heménér zeli ket bet
interret én doar béniget
Kasset e vou d'ur seleg kerh

Ha chât er barréz ar é lerh

...
Diviradur a zoh er gué
Vou deur beniget ar é vé

Un tailleur n'est pas un homme
Un tailleur et rien d'autre

Un tailleur ne doit pas être
Enterré en terre bénite
Il sera conduit à un champ couvert
de chaume d'avoine
Et les chiens du pays le suivront

Les gouttes qui tombent des arbres
Seront de l'eau bénite sur sa tombe

Version de L'abbé Rioux de Cléguerec ⁸² :

⁷⁷ Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Luzel, manuscrit 1021, cahier 7, f° 48v-49r (pp. 94-95). Traduction Laurence Berthou-Bécam.

⁷⁸ *Mélusine*, 1894, tome VII, col. 10.

⁷⁹ Quellien, *Chansons et danses des Bretons*, p. 163.

⁸⁰ Quellien, *Chansons et danses des Bretons*, p. 164.

⁸¹ Buléon, *Revue Morbihannaise*, 1909, tome 12, p. 381. Traduction Laurence Berthou-Bécam.

⁸² Buléon, *Revue Morbihannaise*, 1909, tome 12, p. 383. Traduction Laurence Berthou-Bécam.

[10] - Buléon

Ur hemener de ket un dén
Meit ur geùér, ha nitra kin

Ne zeli ket bout interret
Nag ér porched, nag ér vèrred
Nameit é kreis ur parkad kèrh
Ol chass er barès ar é lerh

Un tailleur n'est pas un homme
Mais un menteur, et rien d'autre

Il ne doit pas être enterré
Ni sous le porche, ni dans le cimetière
Seulement au milieu d'un champ d'avoine
Tous les chiens de la paroisse derrière lui

Le fragment de chanson inédite recueillie par le recteur de Plaudren nommé Riou, dont Le Falher illustre son article sur les tailleurs, est si semblable à celui cité ci-dessus que l'on peut penser qu'il s'agit du même informateur malgré les différences d'orthographe du nom et du lieu de résidence.

Falher

Ne zeli ket bout interret
Nag ér porched, nag ér vèrred
Nameit é kreis ur parkad kèrh
Ol chass er barès ar é lerh

Er vugulion ziar er mézeu
Er bénigou get strinkellou
Ol er peki ziar en dro
E gannou 'r libera dehou
Diviradur a zoh er gué
Vou deur béniget ar é vé.

On ne doit l'enterrer
ni au porche de l'église, ni dans le cimetière
Mais au coin d'un champ d'avoine,
Tous les chiens de la paroisse accompagnant
le convoi
Les bergers l'aspergeront
de leurs seringues,
Toutes les pies d'alentour
Chanteront son iberà,
Et l'eau qui s'égoutte des arbres
Servira d'eau bénite sur son tombeau.

La même idée se retrouve aussi dans la version que François Cadic publie dans La Paroisse bretonne de Paris :

[7] - Cadic

Er hémener ne verit ket
Bout interret 'n doar beniget
Interret éon ér seuleg kerh
Ol chās er hanton ar é lerh
Er hemenér dé ket un den
Més kemener ha nitra kén

Un tailleur ne mérite pas
D'être enterré en terre bénite
Il doit être enterré dans le chaume d'avoine
Tous les chiens de la paroisse à sa suite
Un tailleur n'est pas un homme
Mais un tailleur et rien de plus

Quellien assure que le «Kemener» fut fameux et qu'il a retrouvé ses traces un peu partout, mais seulement sous forme de lambeaux :

Malheureusement, ceux qui savaient la chanson entière ont disparu ; on la vend toujours dans les foires, aux environs de Quimper ; mais elle a perdu son refrain, et on l'a transformée au point que c'est à peine quelque chose du sonn primitif. ⁸³

L'existence de la feuille volante a sans doute contribué à la propagation de ces couplets dans la tradition populaire, chacun y brochant ensuite des couplets à sa façon ou les intégrant dans un autre chant qu'il connaissait. Ni les manuscrits, ni la feuille volante n'étant signés de sa main, comme il le fait habituellement pour ses compositions, on peut penser que Lédan a recopié un chant traditionnel ou fait une synthèse des couplets les mieux perçus et les plus populaires.

⁸³ Quellien, *Chansons et danses des Bretons*, p. 163. Il ne précise pas quel est le sonn primitif auquel il fait allusion.

C'est une autre chanson satirique sur les tailleurs qui donna lieu à une polémique au sujet de son auteur ⁸⁴. Guillaume Lejean voulant rendre hommage à Guenveur publia dans «L'écho de Morlaix» ⁸⁵ un chant qu'il pensait avoir été composé par cette célébrité littéraire de Plouégat-Guerrand ⁸⁶. Lédan rectifia en donnant des précisions bien intéressantes :

Guenveur, mon vieil ami, est l'auteur d'un assez grand nombre de jolies poésies, mais non de cette chanson qui est mon ouvrage ainsi que celui d'un autre poète breton, mon collaborateur. ⁸⁷

Je persiste dans ce que j'ai dit le 24 octobre dernier, dans la Feuille d'Annonces de Morlaix, au sujet de la chanson bretonne des Tailleurs que M.G.L.J. croit être de mon ancien et respectable ami M. Guenveur ; non parce que j'y attache un bien grand prix, mais parce que j'ai fourni le sujet en même tems [sic] que j'ai contribué à sa composition de concert avec une personne qui existe encore, et qui est à même de certifier ce que j'avance. Les seuls changements qui y aient été faits sont dans la mesure, dans quelques mots et dans les w et les k qui ont été ajoutés en remplacement des lettres correspondantes, afin sans doute de suivre la nouvelle orthographe [sic]. M.A.C.... se réclame donc fort à tort en cette occasion. M. Guenveur, j'aime ici à le rappeler, était un poète plein de verve et connaissant à fond le génie de la langue bretonne. Il a peut-être fait beaucoup mieux ; mais il ne s'en suit pas de là que cette chanson soit son oeuvre. Au reste, il n'est pas sans exemple qu'un nom soit mis sans trop de cérémonie à la place d'un autre ; car dans la Vie des Saints de Bretagne, imprimé à Brest, il y a quelques années à peine, l'annotateur de cet ouvrage a cru pouvoir mettre l'initiale de son nom au bas des vers bretons qu'il cite (ce qui peut tromper le lecteur), quoique quelques-uns de ces morceaux m'appartiennent en propre. M.G.L.J. a donc pu, lui aussi, tomber dans une erreur que je suis loin de lui reprocher, ayant négligé de signer plusieurs de mes productions, malgré les conseils qui m'ont souvent été donnés à ce sujet, et dont plus d'une fois j'ai été à même de reconnaître l'opportunité. ⁸⁸

Ce collaborateur pourrait être le propre frère de l'imprimeur, étant donné que Allier, ami et exécuteur testamentaire de Lédan, écrivait le 14 janvier 1914 à Le Mercier d'Erm que *parmi ces gwerz il y en a un certain nombre faits par le frère de l'imprimeur qui était poète* ⁸⁹.

Nous avons trouvé des fragments de «Sonnenn ar c'hemener» communiqué par Bléas dans des chants regroupés sous des numéros différents dans le catalogue Malrieu. Il était donc difficile de décider à quel chant-type appartenait une version qui n'était pas répertoriée dans ce catalogue. Il a donc été décidé de donner la liste de toutes les versions dont des fragments sont mentionnés dans l'étude ci-dessus, sans les répartir suivant la classification Malrieu. Les chants répertoriés sous le numéro 0650 sont donnés à part, car ils ne contiennent aucun vers en commun avec le chant communiqué par Bléas.

⁸⁴ Ogès fait une erreur en faisant allusion à «Eur c'hemener n'eo deo quet den» dans sa question n° 382 du coin des fureteurs de la «Nouvelle revue de Bretagne» de janvier 1953, p. 76. A moins que ce soit Lédan qui confonde les deux chants.

⁸⁵ Ce chant est recopié dans le manuscrit 1023 du fonds Luzel de la Bibliothèque municipale de Rennes, cahier IX, 2eme partie.

⁸⁶ L'Echo de Morlaix, 17 octobre 1846

⁸⁷ Feuille d'Annonces de Morlaix, 24 octobre 1846.

⁸⁸ Feuille d'Annonces de Morlaix, 7 novembre 1846.

⁸⁹ Nouvelle Revue de Bretagne, 1953, n° 1, p. 76 et n° 2 p. 160, citant An Oaled, 1er trimestre 1929, p. 730, note 3.

Ollivier 53 : - Ar c'hemener

Malrieu : 0644 - Son ar c'hemener / Malrieu : 0651 - Kemener

Malrieu : 0652 - Ar c'hemener pa vo interet / Malrieu : 1629 - Ur c'hemener n'eo ket un den

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1 a] BLEAS, Sonen ar c'hemener, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 4, f° 9r-10r.

Autres versions bretonnes :

- [2 a] LUZEL, Zon ar c'hemener, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome II, pp. 234-237.
- [2 b] AR FLOC'H, Son ar c'hemener, Le Brasier des Ancêtres, 1977, tome 2, pp. 296-299.
- [3 a] BOURGAULT - DUCOUDRAY, Ar c'hemener, Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne, 1947, p. 43.
- [3 b] BOURGAULT - DUCOUDRAY, Ar c'hemener, Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne, 1973, pp. 101-103.
- [3 c] ARMA, Non, le tailleur n'est pas un homme, Chantons le travail, 1943, tome 3, p. 27.
- [4] BELZ - DESBORDES, Sonenn er hemener, Sonamb get en Drouzerion, 1985, levrenn II, pp. 18-19.
- [5] BULEON, Guerzen er Gaminérion, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, pp. 375-377.
- [6] BULEON, Sonenneu er haminer I, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, p. 380.
- [7 a] CADIC, Le Tailleur, Paroisse Bretonne de Paris.
- [7 b] CADIC, Le Tailleur, Mélusine, 1894, tome VII, col. 10-12.
- [7 c] BULEON - CADIC, Sonenneu er haminer III, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, pp. 381.
- [7 d] DUHAMEL, Son ar c'hemener, Musiques bretonnes, 1913, p. 210, n° 413.
- [8] BULEON - LAVENOT, Sonenneu er haminer II, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, p. 382.
- [9] BULEON - RIOUX, Sonenneu er haminer IV, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, p. 383.
- [10] BULEON - RIOUX, Sonen en tri kemener a Bondy, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, p. 383.
- [11] BULEON - ROZO, Hum laqueit azé, pautred fal [...], Revue morbihanaise, 1909, tome 12, pp. 377-379.
- [12] DUHAMEL, Son ar c'hemener, Musiques bretonnes, 1913, p. 210, n° 412.
- [13] GILLIOUARD, Or c'hemener 'e qued un den, Manuscrits Le Diberder - Copie Dastum, s.d., n.p.
- [14] GUIEYSSE, Guer gannen er gaminerion, Revue des Traditions Populaires, 1896, tome 11, n° 8-9, pp. 410-414.
- [15 a] LEDAN, Ar c'hemener, B.M. Morlaix Guerziou, Chansonniou, ha Rimou Brezoneg, 1815, vol. 1, pp. 435-437.
- [15 b] LEDAN, Ar c'hemener, B.M. Morlaix Guerziou, Chansonniou, ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 8, pp. 117-118.
- [15 c] LEDAN, Ar c'hemener, Feuille volante - Référence Ollivier 53, s.d.
- [15 d] OLLIVIER, Ar c'hemener, B.M. Rennes - Manuscrit 980, s.d., p. 410.
- [16] LUZEL, Ar c'hemener, B.M. Rennes - Manuscrit 1021 - Cahier 7, f° 48v-49r (pp. 94-95).
- [17 a] PENGUERN, Ar c'hemener, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 90, s.d., f° 143.
- [17 b] OLLIVIER, Ar c'hemener, B.M. Rennes - Manuscrit 975, 1937, p. 304.
- [17 c] PENGUERN, Ar c'hemener, Dastumad Penwern, 1983, p. 65.
- [18 a] QUELLIEN, Ar c'hemener, Archives des missions scientifiques et littéraires, 1887, tome 13, pp. 272-273.
- [18 b] QUELLIEN, Ar c'hemener, Chansons et danses des Bretons, 1889, pp. 163-165, (air p. 255).
- [19] TANGUY, Pa 'c'ha ar c'hemenr d'he labour ..., Anatole Le Braz et la tradition populaire en Bretagne, transcription du carnet I, thèse de doctorat, 1997, volume II, p. 63.

Malrieu : 0650 - Micher ar c'hemener ⁹⁰

- [20 a] GUILLERM - HERRIEU, Son ar c'hemener, Recueil de Mélodies Bretonnes recueillies dans la campagne, 1908, pp. 8-9.

⁹⁰ Ces versions sont répertoriées à part car elles ne contiennent aucun vers de la version des Poésies populaires de la France.

- [20 b] GUILLERM, Son ar c'hemener, Almanak ar Breizad, 1934, pp. 133-136.

Etudes :

- JULIANIC, Kemener, le couturier, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, pp. 329-340.

- LE FALHER, Kemener, le couturier, Revue morbihanaise, 1909, tome 12, pp. 361-371.

3.3.6. - Chansoun ar c'hy

Transcription : volume 2, page 334.

L'étude de ce chant a été faite lors de l'analyse de la contribution de Lédan, 1ère partie, chapitre 4.4.8., p. 200. La version de Lédan se trouve au volume 2, p. 252.

3.4. - Bilan

Bléas a répondu assez rapidement à l'enquête et avec un certain intérêt semble-t-il. Il ne semble pas avoir fait de recherches particulières, mais a transmis des chants qu'il connaissait déjà, avait entendu chanter et savait populaires. Il connaît la notation musicale et transmet les partitions des mélodies. Sa contribution consiste en trois chants à thème religieux, au nombre restreint de variantes, et trois chants humoristiques qui semblent avoir été répandus, comme le confirme le fait que deux d'entre eux ont été par ailleurs communiqués par Lédan. Bléas ne semble pas avoir poursuivi des recherches sur la chanson populaire en dehors de sa contribution à cette enquête.